

L'Assemblée Générale des pêcheurs de l'UPV a eu lieu le samedi 12 janvier 2008.  
Voici un extrait des discussions et des thèmes abordés.

## les pêcheurs de l'U.P.V. plus nombreux.



Le Président a remercié M. Georges Mansard Maire de Vic/Seille, M. Robert Germain secrétaire de la Fédération de pêche de Moselle et Président de Dieuze, M. Didier Vitail Président des pêcheurs de Château-Salins ainsi que M Eric Sabot représentant de l'ONEMA et s'est félicité de la présence de nombreux pêcheurs.

### BILAN 2007

Le nombre des pêcheurs est en progression de 12% cette année. 74 membres actifs contre 66 en 2006. Ces 74 membres sont répartis entre 51 plus de 18 ans et 23 de 12 à 18 ans.

Concernant les - de 12 ans, 14 cartes (découverte) ont été vendues, concernant les cartes à la journée, 6. Le bilan des effectifs est positif et nous ne pouvons que nous en satisfaire.

« *Merci aux hôtessees d'accueil dévouées de l'O.T. qui ont su accueillir et renseigner pertinemment les pêcheurs.* »

**Concours de pêche** a été annulé au vu des conditions d'eau dues à l'incertitude vis à vis du barrage. « *C'est regrettable et nous le déplorons.* »

**Animations jeunes** : 4ème édition des animations jeunes. Après-midi au mercredi récréatif de Moyenvic avec une 20aine de jeunes. Journée du 27 juin qui a rassemblé une 15aine de jeunes en bord de Seille à Vic. Un désalgage a été effectué. Par contre, « bide » à celle du 5 septembre à Vic qui a été désertée par la jeunesse. Certainement dû à la trop grande proximité de la rentrée.

**Ecole de pêche « des deux Seilles »**. Participation régulière des jeunes. Nous déplorons simplement qu'aucun Vicois ne soit inscrit. « *Nous avons assumé presque la totalité des animations l'année dernière et nous avons décidé pour cette année de laisser les castelinois prendre en charge les cours* ».

**Alevinage** : en truites en mars et avril à l'étang de Burthecourt, pour les animations de l'ouverture, en coordination avec Château. Des carpeaux ont aussi été déversés. Quand à la Seille, devant l'incertitude de la remontée du barrage et/ou des travaux intra Vic il avait été décidé de suspendre les alevinages.

**Le Téléthon** : nous avons participé au Téléthon de passage à Vic. Nous avons vendu du vin chaud « alsacien » (merci Damien) décidant de prendre en charge les dépenses. Ainsi, la totalité des recettes a pu être intégralement reversée à cette opération de solidarité.

**Lots de pêche** : la nouveauté en 2007 a été la signature des accords de réciprocité sur la Seille avec Dieuze, ceci après 2 années de concertation et de discussion. Le bilan des usages est positif. Les pêcheurs des 2 AAPPMA n'ont pas abusé et aucune remarque n'est remontée jusque nous. M. Germain se réjouit de cette situation et précise que « *l'objectif à moyen terme est de créer un comité de bassin qui assurera une gestion cohérente de la rivière Seille.* »

**Seille** : notre préoccupation essentiel en 2007 fut le problème posé par la casse du barrage. A cette heure, aucune solution n'a été entreprise par la Commune. Nous craignons qu'à court terme certains pêcheurs désertent les bords de l'eau. Il faut penser en effet à tous ces jeunes et ces anciens qui pêchent uniquement sur place. M le Maire a expliqué que le dossier est bien avancé, mais qu'il va falloir « caler » la date du début des travaux en fonction du temps. « *ce ne sera pas simple, surtout quand on a vu le temps qu'il a fait cet été* ». Le président relève qu'« *il va falloir aussi tenir compte de la période de reproduction de certaines espèces de poissons.* ».

**Burthecourt** : pas de pollution cette année, mais un prolifération de lentilles. Un nettoyage des abords a été effectué au printemps et de la chaux a été répandue.

**Garderie** : Alain Didier est toujours notre garde particulier. Signalons que maintenant il est garde fédéral. M. Eric Sabot, responsable départemental de la brigade de l'ONEMA Moselle a expliqué les nouvelles missions de l'ONEMA (Office National des Eaux et des Milieux Aquatiques), précisant le fait que « *maintenant la police de la pêche est dévolue aux gardes fédéraux et particuliers.* ».

Jacky Richard a présenté un bilan financier équilibré et une trésorerie saine. Quitus lui a été donné.

### PROJETS et NOUVEAUTÉS 2008

#### Cartes de pêche

##### Une nouveauté pour cette année

la Fédération Nationale de Pêche a mis en place un carte « découverte femme » suite à la fronde de nombreuses Fédérations Départementales qui se sont insurgées de la disparition de la carte conjointe en 2007. Le produit, promotionnel, remplace la traditionnelle carte conjointe. Elle permet à une femme de pouvoir pêcher toute l'année à

une canne, même sans son conjoint. Tout mode de pêche lui est autorisé. l'U.P.V a décidé de ne pas demander une participation financière (cotisation statutaire) tout comme la Fédération de Pêche de Moselle. Seul le timbre CPMA sera compté. Mesdames, préparez vos gaules !

**Tarif** de cette nouvelle carte : il se compose des 3 éléments suivants : la CPMA d'un montant de 12 €, la cotisation fédérale gratuite - nous avons décidé de ne rien demander pour favoriser la pratique de la pêche chez la gente féminine- et la cotisation statutaire de l'U.P.V là aussi gratuite, ceci dans le même esprit que la fédération.

*TARIF DES CARTES DE PÊCHE 2008*

<b>carte</b>	<b>droits de la carte</b>	<b>prix</b>
<b>personne majeure</b>	à partir de 18 ans tous modes de pêche annuel, 4 cannes	<b>70 €</b>
<b>personne mineure</b>	de 12 à 18 ans tous modes de pêche annuel, 4 cannes	<b>16 €</b>
<b>découverte</b>	- de 12 ans annuel, 1 canne vif autorisé	<b>10 €</b>
<b>journée</b>	tous modes de pêche journalier, 4 cannes	<b>8 €</b> sans timbre <b>10 €</b> avec timbre
<b>vacances</b>	15 jours consécutifs entre le 1er juin et le 31 décembre tous modes de pêche	<b>20 €</b> sans timbre <b>32 €</b> avec timbre
<b>découverte femme</b>	tous modes de pêche annuel, 1 canne	<b>12 €</b>
<b>permis annuel</b>	pour détenteur d'une carte 2008 d'une autre AAPPMA. tous modes de pêche annuel, 4 cannes	<b>42 €</b>

Un calendrier, édité par la Fédération, mentionnant les heures légales de pêche au lever et au coucher du soleil sera remis à chaque pêcheur.

**Les réciprocités** départementale, interdépartementale, celle des étangs de Château-Salins (Bagard et Fossieux) et enfin sur le linéaire de la Seille à Dieuze. Le parcours de pêche devient ainsi plus étendu et diversifié pour le disciple de Saint Pierre.

**Les cartes sont en vente** à Vic à l'O.T. et à Moyenvic chez M. Krähenbühl Gilles. Un calendrier 2008 précisant les heures légales de lever et coucher du soleil est offert (réalisé par la fédération) à chaque pêcheur.

**date des ouvertures :**

brochet, sandre : du 1er janvier au 27 janvier / du 10 mai au 31 décembre 2008

truite : du 8 mars au 21 septembre 2008

**date des animations 2008:**

concours de pêche : dimanche de Pentecôte 11 mai journée

animations jeunes : mercredi 21 mai 14h-16h30h mercredi récréatif Moyenvic, mercredi 25 juin 9h30-11h30 et 14h-16h-Vic, mercredi 17 septembre 14h-16h concours jeunes Vic.

**Deux problèmes liés à l'environnement de la Seille** nous ont été signalés

→des écoulements d'égout à la sortie du tuyau des eaux pluviales au Pont des Bouchers

→le déversement de matériaux de construction directement dans la Seille

La Commune s'en occupe.

**date de l'A.G. 2008** : Conformément à l'arrêté préfectoral, c'est l'année du renouvellement des Président et Trésorier de l'A.A.P.P.M.A. l'A.G. se fera donc en décembre, date à préciser.

Le Président a clôturé la séance autour de la tombola et du verre de l'amitié.